



Distribution  
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.39/INF.6  
25 juin 2018

Original : ANGLAIS

Quatrième réunion du Comité scientifique, technique et consultatif (STAC) du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes.

Panama City, Panama, du 18 au 20 juillet 2018

## RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTAL

*Pour des raisons économiques et environnementales, les délégués sont cordialement invités à amener leurs copies des documents de travail et d'information aux séances, et d'éviter de demander des copies supplémentaires.*



## **RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTAL**

### **PROTOCOLE RELATIF A LA POLLUTION DUE A DES CAUSES ET ACTIVITES TERRESTRES**

**Membres du Groupe de travail (GT) :** Stephanie Adrian (Présidente) – États-Unis ; Linroy Christian (Président du Sous-groupe sur les données - Antigua-et-Barbuda ; Marion Besancon - France ; Frank Grogan -Guyane ; Richard Nelson, Eromonsele Akhidenor, Lisa Kirkland et Danneille Townsend -Jamaïque ; Ana Karen Embarcadero Luna et Maria del Carmen Porras Perez Guerrero - Mexique ; Andrew Horan, Troy Pierce, Hugh Sullivan, et Van Reidhead - États-Unis ; Marlen Perez -RAC-CIMAB ; Darryl Banjoo - RAC-IMA ; Marko Tomic - Université EAFIT, Colombie

Consultants : Sherry Heileman (Principal) ; Liana McManus (conseil analyse des données, analyse des données pour les pays continentaux et la Guyane française, indicateurs et chapitre socio-économiques)

**Axe central du groupe de travail** - Le GT est axé sur l'élaboration permanente du Rapport sur l'état de la Convention (SOCAR). À la suite du 3<sup>e</sup> STAC, le GT s'est penché sur l'élaboration d'une méthodologie visant l'analyse des données sur la qualité de l'eau, la collecte permanente de données relatives à la qualité de l'eau auprès des Parties contractantes et non-contractantes, la garantie et le contrôle de la qualité et l'analyse des données, déterminer le degré de pertinence des résultats dans le cadre du rapport, la résolution de problèmes liés aux données, et la rédaction du rapport même. Le Sous-groupe sur les données, dirigé par M. Linroy Christian, a soutenu des téléconférences afin de trancher en matière de certains paramètres spécifiques pour lesquels il est difficile de définir une fourchette de valeurs pour différencier le niveau « bon » de « moyen » et de « mauvais ».

#### **Mise à jour relative aux activités approuvées par les Parties au LBS lors de la COP3/LBS de Cayenne, en Guyane :**

- En ce qui concerne la présente édition du SOCAR, les recommandations du STAC LBS et/ou les décisions de la COP/réunion intergouvernementale seront appliquées. En ce qui concerne les données relatives au SOCAR, ceci signifie que :
  - a. Le SOCAR se penchera uniquement sur les paramètres d'origine du LBS, tels qu'ils sont appliqués à la qualité de l'eau ambiante côtière. À savoir :
    - Chlorophylle a
    - Turbidité
    - pH
    - Salinité
    - Température
    - Azote inorganique dissous (DIN) (NON l'azote total)
    - Phosphore inorganique dissous (PID) (NON le phosphore total)
    - Oxygène dissous

- Matières grasses, huiles, graisses
  - Demande biochimique en oxygène (DBO)
  - Matières solides en suspension (MES)
  - Enterococcus ou E. coli
- Les résultats correspondant aux autres paramètres figurant dans les séries de données nationales seront présentés en annexes.
    - a. La chlorophylle a, l'oxygène dissous, le NID, le PID conserveront leurs valeurs limite démarquant une condition « bonne », « moyenne » et « mauvaise », tel que défini par le STAC et approuvé par la COP au LBS et Réunion intergouvernemental (voir rapport du STAC 2014, page 26)
    - b. Le NID et le PID seront utilisés à la place de l'azote total (NT) et du phosphore total (PT). Le NID et le PID constituent des indicateurs plus fiables au moment d'évaluer l'eutrophication potentielle et de procéder à la surveillance la qualité de l'eau ambiante. Lors de la prochaine réunion du STAC LBS, le groupe demandera que des discussions plus approfondies se tiennent sur le rapport entre le NID et le PID et le NT et PT.
    - c. En ce qui concerne le pH et la turbidité, des valeurs limites ne seront pas définies, des fourchettes de valeurs acceptables ayant été endossées par le STAC LBS et approuvées par la COP et la réunion intergouvernementale LBS (voir rapport du STAC 2014). Les fourchettes indiqueront les valeurs « acceptables » si elles se maintiennent dans les limites définies, et « non acceptables » si elles sortent de la norme. La turbidité ne sera prise en compte que pour les eaux coralliennes.
    - d. Les MSE constituent également un paramètre de qualité de l'eau, et en ce qui concerne les MSE ambiantes nous nous limiterons à montrer les valeurs relatives aux zones coralliennes en évitant les valeurs limites et les systèmes de classification.
  - Les paramètres tels que la présence d'Enterococcus, E. coli, matières grasses, huiles et graisses, DBO et MSE seront utilisés dans le cadre du SOCAR sur la base de valeurs acceptables en ce qui concerne la qualité de l'eau ambiante. La présentation de données relatives aux effluents sera également mentionnée dans le rapport.
    - a. En ce qui concerne la présence d'Enterococcus et E. coli, dans le cadre de l'application des normes pour la qualité de l'eau ambiante, il est suggéré de documenter les méthodes utilisées (technique NPP ou filtration membranaire/UF), et le SOCAR se chargera de les mentionner en les comparant aux normes internationales de l'OMS ou de l'USEPA, particulièrement pour ces méthodologies.

- Dans le but de se pencher plus à fond sur la question des normes relatives aux eaux ambiantes et aux effluents, les débats ayant mené à la formulation des recommandations du STAC 2014 sur les valeurs limites seront repris en vue des décisions à prendre dans le cadre du SOCAR actuel.
- Les fourchettes figurant comme acceptables dans le rapport du STAC ne seront pas réajustées sur la base des normes nationales, ces fourchettes ayant déjà été entérinées par le STAC et approuvées par la COP LBS et réunion intergouvernementale. Cependant, des recommandations seront formulées dans le cadre du STAC LBS visant la révision des fourchettes de valeurs acceptables en fonction des normes nationales, dans la mesure du possible.
- Les critères applicables aux normes et classifications des eaux devraient prendre en compte l'impact potentiel sur les écosystèmes, ainsi que les biens et services qui y sont attachés. Notre proposition est que ce dernier aspect soit inclus dans le chapitre consacré aux recommandations, suivant la section précédente relative à l'histoire du Protocole LBS, et après les chapitres relatifs aux normes sur les effluents, les recommandations du STAC LBS, etc.

#### **Progrès accomplis depuis la 3<sup>e</sup> réunion du STAC en ce qui concerne le SOCAR :**

- 20 pays et territoires ont présenté leurs données nationales sur la qualité de l'eau.
- Achèvement de tous les calculs de données sur la qualité de l'eau, à la suite de la garantie et contrôle de la qualité des données.
- Vérification des résultats relatifs à la qualité de l'eau par les pays ayant présenté ces données. Ces résultats sont constitués des moyennes nationales et sous-nationales de tous les paramètres LBS et autres paramètres généralement pris en compte. Aucune objection importante n'a été soulevée.
- Valeurs limites et fourchettes de valeurs convenues en ce qui concerne les paramètres LBS.
- Valeur estimée de la charge de nutriments des bassins versants vers les zones côtières pour chacune des sous-régions concernées par le SOCAR.
- Identification d'indicateurs et d'ensembles de séries de données dans le cadre du chapitre socio-économique.
- Élaboration de cartes et autres graphiques destinés au SOCAR, et passation du contrat avec CATHALAC pour les services de cartographie et autres services.
- Élaboration de certains chapitres du SOCAR.

#### **Défis rencontrés :**

- Tous les pays n'ont pas été en mesure de fournir des données nationales utiles au SOCAR en raison d'un grand nombre de facteurs, dont l'absence de programmes de surveillance, le fait que les données sont recueillies uniquement par des organisations non

gouvernementales, et questions liées à la sensibilité de ces données. Aucune donnée des pays de la sous-région II n'est parvenue.

- Incohérences entre les séries de données (par exemple, prise en compte inégale des paramètres LBS dans les différents pays, différents paramètres sont soumis à surveillance, utilisation d'unités de mesure différentes).
- Pour certains pays, les coordonnées SIG pour les sites d'échantillonnage nécessaires à l'élaboration de cartes n'ont pas été fournies.
- Pour certains pays, les coordonnées SIG des sites d'échantillonnage et les données relatives à la qualité de l'eau sont fournis dans des fichiers séparés, ce qui demande un effort supplémentaire au moment de fusionner ces données.
- Erreurs et incohérences au niveau des coordonnées SIG.
- Pour certains pays, absence de métadonnées et de la description du protocole d'échantillonnage. Les séries de données devraient être accompagnées de la description du protocole d'échantillonnage suivi, comprenant le cadre statistique utilisé pour la sélection des sites et des périodes d'échantillonnage. Ce faisant, les analystes disposeraient d'une base de certitude fiable en ce qui concerne la représentativité d'une série de donnée vis-à-vis d'une zone géographique spécifique à une période déterminée.
- Pour certains pays, faible quantité d'échantillons et de sites d'échantillonnage pour certains paramètres.
- Un pays a demandé que ses données relatives aux nutriments ne soient pas prises en compte en raison de leur faible fiabilité, ce qui a réduit la disponibilité des données relatives aux nutriments.
- Pour certains pays, absence de données relatives à certains paramètres durant l'une des deux saisons.
- Erreurs de rédaction (par exemple, utilisation de la virgule au lieu du point décimal, lettre « o » à la place du zéro « 0 », point décimal mal placé), ce qui a représenté un temps considérable à examiner et corriger les séries de données avant de pouvoir procéder à leur analyse.
- En raison de différentes questions d'échelle, il est difficile de cartographier les résultats relatifs à la qualité de l'eau sur le plan régional et sous-régional. Les cartes seront donc élaborées individuellement au niveau des différents pays.
- Retards importants au niveau de la passation des contrats (CATHALAC et consultants du SOCAR)

**Possibles recommandations du STAC LBS à l'adresse de la 3<sup>e</sup> COP LBS, pour examen :**

- Envisager l'élaboration d'une recommandation qui montre l'engagement à réduire les causes terrestres de déchets marins, en ligne avec l'accent posé par UN Environnement sur la question des déchets marins et des matières plastiques.
- Appuyer les efforts visant à mettre en place ou renforcer des programmes nationaux de surveillance et évaluation de la qualité de l'eau tenant compte, au minimum, des paramètres pris en compte par le SOCAR.

- Harmonisation des programmes et des protocoles de suivi des paramètres LBS, y compris la garantie de la qualité des données.
- Poursuivre les travaux sur l'affinement des valeurs limites dans la mesure où la qualité des données augmente.
- Comprendre quelle est l'origine des données dans les différents pays, et convenir du fait que certaines instances non gouvernementales peuvent constituer des sources officielles de données dans le cadre des rapports liés au LBS.
- Proposer le nouveau rôle que le Groupe de travail sera appelé à jouer après le SOCAR, qui permettrait de continuer à fournir des avis techniques et des orientations en appui au SOCAR, et de formuler des recommandations notamment en matière du renforcement et mise en place de programmes de surveillance de la qualité de l'eau dans toute la région des Caraïbes.
- Identifier et communiquer les possibles synergies avec d'autres projets dans la région visant le renforcement des capacités de surveillance de la qualité de l'eau, les capacités des laboratoires et l'assistance technique dans le cadre de projets existants (IWEco, CLME+) et futurs.
- Identifier les lacunes et obstacles qui s'opposent à ce que les pays mettent en place des programmes de surveillance et évaluation de la qualité de l'eau, afin de mieux cibler les disponibilités.